

Entretien ou dépannage

Avez-vous besoin d'un entretien ou d'un dépannage?



Différentes formules d'entretien sont possible, sous contrat ou en régie selon un tarif clairement pré-établi par notre. Le regroupement de nos interventions sous un seul contrat génère plusieurs avantages pour nos clients :

- optimisation du temps
- réduction des coûts
- meilleur coordination
- simplification administrative
- moins de frais déplacement
- vision globale techniques

Exemples d'entretien réalisé séparément ou groupé :

- entretien chauffage
- entretien chaudière gaz
- entretien chaudière mazout
- entretien chaudière à condensation
- entretien pompe à chaleur
- entretien chauffe-eau
- entretien plomberie
- entretien adoucisseur
- entretien canalisations
- entretien eaux de pluie
- entretien des filtres
- entretien ventilation
- entretien électricité
- entretien luminaires
- entretien détecteurs
- entretien équipements de sécurité
- entretien moteurs, pompes
- entretien climatisation
- entretien solaire

Pour éviter les pannes dans les périodes critiques. Il ne faut en aucun cas négliger les entretiens qui permettent le remplacement à temps des équipements usés.

Exemples de durée normale d'utilisation d'équipements:

- Chaudières Basse temp. 20-25 ans
- Chaudières Condensation 10-15ans
- Brûleurs 10-15 ans
- Pompes 10-15 ans
- Conduites métal. 20-40ans
- Radiateurs 25-35 ans
- Chauff. sol 25-35 ans
- Capteurs solaires 20-25 ans
- Ventilateurs 20-30 ans
- Echangeur (air/air) 15 ans
- installation électrique 40 ans
- Canalisation eaux usées 40 ans